Concours International Léopold Bellan

Concours International de Musique - depuis 1926

Finales à Paris
du 28 octobre
au 1er novembre
2025

99ème édition

PROGRAMME LIBRE - SANS LIMITE D'ÂGE - 1ER TOUR EN LIGNE - LIMITE INSCRIPTION 1ER OCTOBRE - 15000€ DE PRIX

PIANO, CHANT, MUSIQUE DE CHAMBRE, COMPOSITION, MUSIQUE DE FILM, VENTS, ACCORDEON, CHOEUR, MUSIQUES TRADITIONNELLES, COMÉDIE MUSICALE, JAZZ...

Concours International Léopold Bellan – Fondation Léopold Bellan – LVMH – Cap Ferret Music Festival – Schola Cantorum – Osaka International Music Competition – World Open Online Music Competition – Lancer la D'Art

Agate – Chivita – Classiquenews – Polifonia – Salvi – Instrumentarium

RÈGLEMENT CONCOURS INTERNATIONAL LEOPOLD BELLAN 99ÈME

DEMI FINALES & FINALES A PARIS DU 28 OCTOBRE AU 1ER NOVEMBRE 2025

SUPER FINALE LE 1ER NOVEMBRE 2025

DISCIPLINES 2025 : Piano - Musique de Chambre - Jazz - Chant soliste - Ensembles vocaux - Accordéon - Flûte Traversière - Trompette- Saxophone - Tuba - Cor - Trombone - Clarinette - Hautbois - Basson - Comédie musicale - Musique à l'image - Composition - 4 mains et 2 pianos - Musiques traditionnelles.

DEROULEMENT : Le concours se déroule en 2 ou 3 tours, en fonction des disciplines et du nombre de participants retenus par discipline. Le chant soliste a automatiquement lieu en 3 tours.

Mardi 28 octobre : 9H-13H FINALES MUSIQUES TRADITIONNELLES / 14H- 19H FINALES JAZZ

Mercredi 29 octobre : 10H-13H FINALES COMEDIE MUSICALE / 14H-19H FINALES ACCORDEON - COR - SAXOPHONE - TUBA - TROMBONE - TROMPETTE / 11H-19H demi-finales chant soliste

Jeudi 30 octobre : 9H-13H FINALES FLUTE TRAVERSIERE - HAUTBOIS - CLARINETTE - BASSON / 14H- 19H FINALE CHANT SOLISTE

Vendredi 31 octobre : 9H-13H FINALES PIANO / 14H-19H FINALES MUSIQUE DE CHAMBRE

Samedi 1er novembre : 10H-13H FINALES PIANO 4 MAINS ET DEUX PIANOS / 14H-17H FINALES ENSEMBLE VOCAUX ET CHOEURS / **19H00 GALA SUPER FINALE avec remise des prix**

Le 1er tour a lieu en ligne pour toutes les disciplines. Les seconds et troisièmes tours auront lieu à Paris, France, à l'exception de la composition et de la musique de film (envoi de fichiers). Lieux : la Schola Cantorum, Conservatoire International de Musique de Paris, le Conservatoire de Saint Cloud, le CRR de Paris

NOUVEAU : Tous les participants non admis en demi-finale ou finale reçoivent un conseil pédagogique du jury par écrit et un code de réduction de 20% sur les tarifs de l'édition suivante.

TARIF INSCRIPTION* : 80 euros pour les solistes, 100 euros pour les ensembles. Les droits d'inscription ne sont pas remboursables. *valable pour l'intégralité du concours

DATE LIMITE INSCRIPTION 1er OCTOBRE 2025 à MINUIT

PROGRAMME : Le programme est complètement libre, par coeur dans les disciplines solistes. Les durées sont de 7 à 10 minutes pour le 1er tour, 15 à 20 minutes pour la finale, et pour le chant 10 à 14 minutes pour la demi-finale. Chaque programme peut être composé d'une à trois oeuvres, du même compositeur ou de compositeurs différents.

CONDITIONS : Sans limite d'âge. Niveau minimum 3ème cycle conservatoire. Toutes nationalités.

MODALITES VIDEOS 1er tour : Les vidéos doivent être filmées avec un seul plan horizontal, sans montages, sans raccords; elles doivent dater de moins de 6 mois. Le participant envoie lors de son inscription le lien vers sa ou ses vidéos en lien non répertorié sur youtube ou dailymotion ou autre serveur.

RECOMPENSES DU CONCOURS : En chaque discipline, le Jury attribue un 1er, un 2nd et un 3e Prix. Il peut également attribuer un prix jeune espoir de 250 euros, un prix spécial de 500 euros et/ ou un Prix d'Honneur*de 1000 €, tous trois éligibles « Super Lauréat » lors du concert de gala par le vote du public et du jury. La décision du jury est sans appel.* l'acceptation du prix d'honneur implique un concert offert par le lauréat dans un des centres de la Fondation Bellan ou des organismes partenaires et la présence au concert de Gala, à défaut le prix est annulé.

Autres récompenses : Concernant les autres récompenses, sous forme de bourse, concerts, équivalences offerts par les organismes partenaires : le contexte culturel lié au COVID 19 ou autres évènements internationaux a impliqué un décalage d'un an voire deux pour leur attribution. Le retour à la normale est en cours. Rappel des prix des organismes partenaires :

- 1 ou plusieurs bourses - concerts** pour l'Académie du Cap Ferret Music Festival (France)
- 1 ou plusieurs concerts avec l'association Les Petites Mains Symphoniques (France)
- 1 concert à l'auditorium du Conservatoire de Saint Cloud (France)
- 1 concert au Cap Ferret Music Open (France)
- 1 ou plusieurs concerts avec Polifonia Eliane Lavail (Nouvelle Aquitaine)
- 1 bourse pour une session de Wiener MusikSeminar à l'université de Vienne MDW (Autriche)
- 1 prix spécial financier de 500 euros de Thomas Kreuzberger (Vienne (Autriche)

TOUS FINALISTES

● promotion web 3 ans, remise d'un diplôme

EQUIVALENCES

● tous les titulaires d'un 1er prix accèdent directement aux finales d'Osaka International Music Competition. En réciprocité, les titulaires d'un 1er ou 2nd Prix a Osaka International Music Competition sont dispensés de droit des éliminatoires au Concours Bellan.

● Accès direct en finale ou demi finale : les 1ers prix et prix spéciaux des éditions du Concours International Léopold Bellan 2024, les préselectionnés du Cap Ferret Music Open2024 et 2025, les préselectionnés du Concours Bellan Junior 2025, les titulaires d'un 1er ou 2nd Prix à Osaka International Music Competition 2024 et 2025 et les lauréats 2024 et 2025 du concours Prof Dichler de Wiener MUZIKSEMINAR de l'Université de Vienne (Autriche).

PRECISIONS

Ensemble vocal : ouvert aux ensembles vocaux comprenant de 4 à 24 choristes chef de coeur non compris, pouvant se faire accompagner d'un ou deux instruments, voire être sonorisés pour les choeurs de musique actuelle (prévoir son matériel).

Composition : 1er tour : envoi par mail de partitions sous forme de PDF avec ou sans fichier audio durée 8mn environ Finale : les finalistes disposeront de 6 semaines pour composer une œuvre dont la thématique sera donnée lors des résultats du 1er tour. L'orchestration doit être comprise entre trois à six instrumentistes, libre choix des instruments. La durée doit être comprise entre 4 et 10 minutes. Le fichier doit être envoyé sous forme de partition pdf. Un fichier audio peut l'accompagner mais pas s'y soustraire. Les partitions doivent être adressées au plus tard le 28 octobre à minuit. Les résultats seront annoncés en ouverture du concert de gala superfinale le 2 novembre.

Musique de film : 1er tour : envoi de fichier(s) audio et/ou vidéo durée 8 minutes. Les finalistes recevront un film inédit sous forme de fichier numérique et disposeront de 6 semaines pour illustrer musicalement ce film. Le fichier avec vidéo + bande son devra être retourné au plus tard le 28 octobre. Résultats du palmarès le 1 novembre 2025 lors du gala super finale.

Musiques traditionnelles : tous pays / toutes formations / world music inclue / 2 à 3 thèmes -prévoir de venir avec ses instruments pour les finales

Jazz soliste ou groupe : 1er tour : 1 standard avant 1960 - 1 standard après 1960 ou une composition personnelle Finale : durée 15minutes : 1 standard avant 1960 - 1 standard après 1960 ou une composition personnelle – 1 improvisation dont le thème inédit sera donné le jour de la finale

Comédie musicale : 2 à 3 chansons dont 1 française et 1 internationale – accompagnement au piano ou par bande son.

Accompagnateur : Un pianiste accompagnateur est à la disposition des solistes qui le demandent (50€ PAF) et qui joignent les partitions à la fiche d'inscription.

Accusé de réception et convocation : Les candidats n'ayant pas reçu de convocation au plus tard quinze jours avant le Concours doivent contacter le secrétariat.

Résultats : Les résultats du 1er tour seront donnés au plus tard le 8 octobre sur le site internet du concours. Les résultats des finales seront proclamés à chaque fin de concours et disponibles sur le site du concours.

Droits à l'image : les épreuves demi-finales et finales sont filmées, enregistrées et photographiées et les candidats en autorisent la diffusion par tous les moyens ainsi que la diffusion des vidéos adressées lors du 1er tour en ligne.

Bourse : Réservée uniquement pour les participants de nationalité française et sur présentation de la feuille d'imposition : les candidats justifiant de peu de ressources et d'un parcours musical exceptionnel peuvent bénéficier d'une bourse pour les droits d'inscription. Faire la demande écrite auprès de Lancer d'Art accompagnée des photocopies de justificatifs (impôts du foyer, diplômes).

Modifications - reports : En cas de restrictions sanitaires ou évènement de force majeure, l'organisation se réserve le droit de reporter les demi finales et/ou finale dans un délai de moins de 4 mois ou de basculer celle ci en ligne. L'inscription au Concours implique d'acceptation des solutions qui seront mises en oeuvre. Seule l'annulation du Concours donnera lieu au remboursement des inscriptions des épreuves non déroulées. La direction se réserve le droit de modifier les dates et lieux du Concours en fonction du nombre de candidats admis en finale. Elle se réserve le droit de fusionner certaines disciplines.

Concours International
de Musique et d'Art Dramatique
Léopold Bellan
Depuis 1926

Le concours approche de son centenaire en 2026. Repris en 2013 par une nouvelle équipe composée de Rémi Guillard, Hélène Berger et Françoise Perenchio, il a révélé depuis plus de 480 artistes et combien depuis sa création il y a presque un siècle ! Des talents tels Théo Ould, Lorraine Campet, Maurel Endong pour ne citer qu'eux rejoignent le panthéon des Olivier Messiaen, les Soeurs Labèques, Michel Legrand, Patrice Fontanarosa et autres illustres. Le Concours International de Musique et d'Art Dramatique Léopold Bellan est le plus ancien et plus grand concours français encore en activité, de par son ancienneté et le nombre de ses candidats. Indispensable dans le territoire culturel français depuis 1926, en lien avec des institutions internationales, il joue son rôle de catalyseur artistique et de repérage des futurs talents, contribuant de fait à la richesse musicale française et internationale.

Comité d'Honneur :

Christian MANEN Pierre-Yves ARTAUD Emmanuel PAHUD Micheline OSTERMEYER
Luigi FAIT Xavier DELETTE Patrice FONTANAROSA Marielle NORDMANN Cédric TIBERGHIEN
Max VANDERMAESBRUGGE Aquiles DELLE VIGNE Alain WEBER François-René DUCHABLE
Ricciarda BELGIOJOSO Jean-Dominique KRYNEN Michel DENIS Heyoung PARK
Thomas KREUZBERGER Elena GORBATCHEVA Milomir DOJCINOVIC

Retrouvez Le Concours sur Internet

WIKIPEDIA https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_international_L%C3%A9opold_Bellan
SITE INTERNET http://www.concoursinternationalleopoldbellan.fr
FACEBOOK https://www.facebook.com/ConcoursInternationalLeopoldBellan/
YOUTUBE https://www.youtube.com/user/ConcoursBellan
INSTAGRAM https://www.instagram.com/concoursbellan/
X TWITTER https://twitter.com/Concours_Bellan

contact : concoursbellan@gmail.com

Le Concours est organisé par l'Association Lancer d'Art n° W751216985 à but non lucratif